

Attac : rendez-vous les 10 et 14 décembre, en attendant le 25 et le 26 janvier...

- **Lundi 10 décembre** à 20 h 30 : "Crédit immobilier aux Etats-Unis : la crise de trop ? Quelques vérités sur la crise financière", avec Gérard Duménil, salle Timbaud, Maison du peuple à Poitiers. (Attac Poitiers)

- **Vendredi 14 décembre** à 20 h 30 : Réunion publique pour un référendum sur le nouveau traité européen avec notamment, Christophe Ventura (Attac France) Daniel Cirera (PCF, responsable des questions européennes). Salle Jouhaux de la Maison du Peuple de Poitiers.

- **Vendredi 25 janvier** à 20 h 30 : Pour un référendum sur le « nouveau » traité européen ! Réunion publique à Poitiers avec Raoul-Marc Jennar, chercheur et militant altermondialiste.

- **Samedi 26 janvier** : semaine d'actions qui culminera le samedi 26 janvier 2008 avec une journée mondiale de mobilisation et d'actions à l'initiative du Forum Social Mondial.

Au sommaire :

- p. 1 : Rendez-vous le 10, 14...
On ne nous laisse pas...
- p. 2 : Attac en campagne,
BT11 en Bretagne...
- p. 3 : Nouveau référendum,
CNR..
- p. 4 : Attac,
Châtellerault,
- p. 5 : Attac Montmorillon,
Attac Poitiers,
- p. 6 : Agenda,
Crise des subprimes
Adhésion 2007

Ont participé à ce numéro :
A. Bernier, C. Wilkins, D.
Leblanc, P. Merer, J. F.
Meunier,

On ne nous laisse pas le choix : mobilisation !

Nouveau traité européen : tout sauf un "mini traité simplifié" !

- 297 modifications des traités existants, douze protocoles et des dizaines de projets de déclarations ayant la même valeur juridique que les traités. Loin d'être simplifié, ce traité est une copie opaque du TCE rejeté en 2005.

Pour nous aider à comprendre, à convaincre :

Diaporamas :

1. Comment s'y prendre pour faire passer un traité rejeté par la majorité des citoyens il y a deux ans ? :

- <http://www.france.attac.org/spip.php?article7792>

2. Le « traité modificatif » européen, jumeau du TCE

- <http://www.france.attac.org/spip.php?article7800>

Comprendre les enjeux, le 4 pages Attac : **Traité modificatif européen : une copie du TCE** :

- <http://www.france.attac.org/spip.php?article7576>

Tract : **Nouveau traité, nouveau référendum** !

<http://www.france.attac.org/spip.php?article7681>

Décryptage, "traité simplifié" ou "mini traité" ? **Quand la plupart des éditorialistes adoptent, sans référendum, le nouveau traité européen** :

- <http://www.france.attac.org/spip.php?article7651>

Une autre Europe est possible : les 10 principes des Attac d'Europe pour un traité démocratique :

- <http://www.france.attac.org/spip.php?article6935>

Des infos sur Attac dans la Vienne, sur internet,...

c'est possible !

Vous pouvez retrouver l'agenda d'Attac sur le nouveau blog à cette adresse :

<http://attacpoitiers.hautefort.com/>

Pour accéder à la dernière note du conseil scientifique d'Attac : <http://www.france.attac.org/spip.php?article7911>

Consommer autrement !

(Envoyé par une adhérente d'Attac)

Pour les associations, petites fêtes dans le jardin et autre événement champêtre, voici un site intéressant si vous cherchez des gobelets biodégradables et autres trucs écolos :

www.escarboucle.com/

Signez l'appel local pour un référendum sur le nouveau traité européen

Un appel local est diffusé depuis novembre pour contraindre Sarkozy à organiser un référendum sur son « traité simplifié ». C'est une demande élémentaire et légitime qui doit rencontrer un large écho dans la Vienne comme ailleurs. Merci de faire signer cet appel autour de vous, parmi vos collègues de travail, vos amis, vos voisins, etc.

Interpellez également les élus locaux en leur montrant que vous êtes préoccupés par ce véritable détournement de la démocratie et du vote des Français en 2005.

Tous à vos pétitions !!!

Le texte du Traité Modificatif Européen ne « modifie », ni ne « simplifie » en rien le Traité Constitutionnel Européen majoritairement rejeté par le peuple français en 2005 : l'orientation néolibérale de la construction européenne y est totalement confirmée en contradiction avec les aspirations des peuples.

En conséquence, les organisations qui suivent rendent public un PREMIER

APPEL pour alerter la population sur le contenu de ce texte et pour exiger que sa ratification soit soumise à référendum. Il s'agit de la première initiative d'un processus appelé à s'élargir à d'autres organisations et personnalités, au fur et à mesure de leur réflexion et de l'ouverture du débat national sur les modalités de ratification. Des initiatives publiques larges sont projetées pour les semaines à venir : Nous ne nous laisserons pas Taire !!

Appel signé localement par :

Alternatifs - ATTAC - Collectif 86 pour la Promotion des Services Publics - Forum de la Gauche Citoyenne - Forum Social Départemental - FSU 86 - LCR - MRC 86 - PCF - PRS 86 - Solidaires 86 - Les Verts 86

Au niveau national : déjà 38 000 signatures !

Du maïs transgénique BT11 (interdit) trouvé en Bretagne...

Un champ contenant du maïs génétiquement modifié Bt 11, dont la culture est interdite en France, a été découvert par un collectif d'associations anti-OGM dans le canton de Hédé, en Ile-et-Vilaine. L'information a été rendue publique jeudi 29 novembre par le collectif OGM 35. Ces militants affirment avoir trouvé le maïs par hasard.

Nous savions que trois parcelles de maïs OGM MON 810 (le seul dont la culture est autorisée en France) ont été plantées en Bretagne cette année, car leur présence a été déclarée au niveau des cantons, explique Mikaël Laurent, de la Maison de la consommation et de l'environnement de Rennes. Nous nous sommes mobilisés pour les localiser avec précision.

Des tests ont été pratiqués sur des champs des trois cantons concernés, à l'aide de bandelettes réactives. L'un d'eux était positif. "Nous pensions avoir trouvé une parcelle de MON 810", poursuit M. Laurent. Le champ ayant déjà été récolté par l'agriculteur, une quinzaine de racines et de morceaux de tiges (pesant 758 grammes au total) ont été envoyées pour analyse

à Caen.

"DANS LE FLOU"

Le laboratoire, spécialisé dans la recherche d'OGM dans les produits alimentaires, ne détecte pas un MON 810, mais un Bt 11, produit par le semencier Syngenta. Son importation en France est autorisée pour l'alimentation humaine (après étiquetage) et animale, mais sa culture en plein champ est interdite. Le commissaire européen à l'environnement, Stavros Dimas, s'est récemment prononcé contre la demande d'autorisation de culture de Syngenta, jugeant "le risque trop élevé pour l'environnement".

La préfecture d'Ile-et-Vilaine n'avait "aucune connaissance spéciale de cette parcelle". Le collectif OGM 35 a engagé des poursuites judiciaires. "Pour l'instant, nous sommes dans le flou. Nous ne pouvons tirer aucune conclusion sur la surface concernée ou les responsabilités, affirme M. Laurent. Mais nous constatons l'incapacité de l'Etat à contrôler ces filières."

Gaëlle Dupont, *Le Monde* du 30/11/07

Exigeons un référendum sur le nouveau traité européen

En 2005, les citoyennes et les citoyens de notre pays et des Pays-Bas ont refusé la « constitution » européenne que les chefs d'Etat de gouvernement avaient adoptée. Dans plusieurs pays, elle n'a jamais été ratifiée. Fin juin 2007, les chefs d'Etat et de gouvernement ont lancé une procédure éclair pour un nouveau traité européen, sans débat populaire, sans referendum.

Contrairement à ce que dit Nicolas Sarkozy, ce n'est pas un « mini-traité ». Sous un autre nom et une autre forme, il reprend l'essentiel de la « constitution » rejetée.

Contrairement à ce que dit Nicolas Sarkozy, « le respect de l'économie ouverte de marché où la concurrence est libre » restera la pierre angulaire de la construction européenne à laquelle tout est subordonné. Aucune des principales exigences soulevées dans le débat sur le traité constitutionnel n'est prise en compte : services publics, égalité hommes-femmes, laïcité, préservation de l'environnement et des ressources non renouvelables, Europe sociale, refus de la libre circulation des capitaux et du dumping fiscal, surpuissance et missions de la banque centrale européenne (BCE), politique de paix, fonctionnement démocratique de l'Union européenne. Rien.

Les services publics restent soumis aux règles de la concurrence. La référence aux « héritages religieux » est maintenue. Aucun des obstacles à l'amélioration des règles sociales n'est levé. Les politiques environnementales sont stérilisées par les choix économiques ultra-libéraux. Le pouvoir de la BCE est préservé. L'inscription de la défense européenne dans la politique de l'OTAN, c'est à dire sa soumission aux Etats-Unis, et la militarisation de l'Europe sont confortées. La charte des « droits fondamentaux », déjà très insuffisante, reste vidée de toute portée pratique. Et, comme prévu par le traité constitutionnel, le système

institutionnel actuel, profondément anti-démocratique, n'est pas vraiment transformé. Bref, on retrouve tout ce qui fait de l'Europe une zone aménagée de libre échange et de promotion des politiques néolibérales, au lieu qu'elle se construise démocratiquement et propose une autre voie que le règne sans partage des multinationales et des marchés financiers.

Nous sommes des partisans déterminés d'une Europe émancipée de cette tutelle des puissances financières, capable de refuser les politiques de domination agressive et les interventions militaires pour mettre en œuvre de nouvelles relations internationales, notamment avec les pays du Sud. Nous voulons une Europe fondée sur le refus de toutes les discriminations, le respect effectif de la diversité culturelle et la convergence par le haut des droits sociaux, des normes environnementales et des protections des consommateurs. Nous voulons une Europe bâtie sur la volonté et la souveraineté populaire. Voilà pourquoi nous refusons ce nouveau traité. Et nous proposons une démarche : l'élaboration d'un nouveau texte fondateur à la suite d'un processus démocratique, populaire et transparent ; puis sa ratification par referendum dans tous les Etats.

Nous appelons toutes celles et tous ceux qui veulent cette Europe là à se mobiliser, à faire converger leurs initiatives et à unir les forces pour expliquer le véritable contenu du nouveau traité, dénoncer la tromperie et pour ouvrir une nouvelle perspective d'une Europe démocratique, sociale, écologique et solidaire.

Pour éviter que le peuple tranche, Sarkozy veut faire adopter le nouveau traité par la voie parlementaire. Rien ne dit qu'il pourra le faire. Les citoyens et les élus, quel qu'ait été leur vote le 29 mai 2005, doivent refuser que la démocratie et la volonté populaire soient bafouées et exiger un nouveau referendum.

Appel signé nationalement par :

AC ! - AlterEkolo - Alternatifs - APEIS - ATTAC - Cactus la Gauche - Collectif des socialistes pour le renouveau de la gauche (CSPRG) - Confédération Paysanne - Convergence Citoyenne pour une Alternative à Gauche (CCAG) - Convergence pour la Défense et le Développement des Services Publics - Coordination des Groupes de Femmes Egalité - Coordination nationale des collectifs antilibéraux - Démocratie & Socialisme - Fédération des Associations des Travailleurs et des Jeunes (DIDF) - Fondation Copernic - Forces Militantes - LCR - Marches européennes - MARS/Gauche Républicaine - PCF - PCOF - Pour la République Sociale (PRS) - Réseau féministe "Ruptures" - Union des Familles Laïques - Union Syndicale Solidaires, ...



Le CNR

La tenue d'un référendum sur le traité de Lisbonne est une ardente nécessité démocratique. C'est pourquoi des personnalités diverses, dont certaines avaient déjà pris l'initiative d'appels et de pétitions en faveur de cette consultation populaire, ont décidé de rassembler leurs efforts dans un Comité national pour le référendum.

Le CNR s'adresse à tous ceux, quelle que soit leur opinion sur le nouveau traité, qui affirment la nécessité que le suffrage universel se prononce sur ce traité. Vous aussi, exigez que la décision revienne aux citoyens, soutenez la démarche du Comité National pour un Référendum.

Appel à signer sur :

<http://www.nousvoulonsunreferendum.eu/>

Attac Châtellerauld : réunion du 12 novembre

A l'ordre du jour :

1. Rapport d'activité

Dominique rappelle les moments forts des 2 dernières années, sur le plan des actions et des manifestations locales, des formations internes et des participations extérieures. Rapport approuvé à l'unanimité

2. Rapport financier par Catherine Chaumet

Catherine fait le bilan des recettes qui ont baissé du fait des problèmes de trésorerie d'Attac national qui reverse moins de participation sur les cotisations individuelles, mais les comptes du groupe sont bons. Il est décidé de prêter 750 € au national, somme qui doit nous être rendu en février. La cotisation du groupe passe à 10 € pour 2007-2008. Rapport approuvé à l'unanimité

3. Actions à venir

adoption du traité européen par l'assemblée et non par référendum

Un collectif se crée au niveau de Châtellerauld pour sensibiliser les gens à ce déni de démocratie et exiger un référendum. Il est envisagé une action symbolique, tel un référendum local, pour demander aux gens si ils trouvent normal de faire passer la constitution par vote du parlement.

Ce collectif se réunit le 16/11 au local du PCF.

Question générale : comment toucher les gens ?

- les sensibiliser sur des questions locales : beaucoup d'informations ne sont pas ou sont peu connues du public. Ex : l'avenir du site de l'hôpital de Châtellerauld...

- profiter des élections municipales pour interroger les candidats et faire passer des infos par la presse

- échéance importante : les élections européennes de 2009. Il faudra informer les gens sur le rôle exact des députés européens et leur pouvoir limité

4. Le nouveau traité européen par B. Biotteau

Bernard fait un petit topo sur le nouveau traité par rapport à l'ancien. Quelques notions à retenir :

- Pour l'instant, il existe 2 traités : 1 sur l'union et 1 sur le fonctionnement. Le traité constitutionnel qui a été refusé devait remplacer ces 2 traités.

Ce nouveau traité modificatif qui doit être signé le 13 décembre, modifie les 2 premiers, mais ne les remplace pas. (il y aura 3 textes maintenant)

Ce nouveau traité comporte 145 pages + 69 pages de protocoles + 51 pages de déclarations. (protocoles et déclarations sont aussi importants que le texte lui même)

Les modifications apportées au TCE sont très légères, le fond restant identique. Giscard a dit « changement cosmétique... ». Le processus de ratification doit être terminé avant les élections européennes de juin 2009.

Prochaine réunion :

mercredi 12 décembre à 20 h 30, salle du Verger

(la suivante **mercredi 16 janvier**, salle Camille Pagé)

Attac Montmorillon : réunion du 8 novembre (7 présents, 1 excusé)

Ordre du jour : 1. Ciné-débat le 16 nov. 2. Trésorerie, 3. Elections municipales, 4. TCE « mini-traité », 5. Attac national. 6. Compte-rendu, bilan 2006/perspectives 2007-8.

1. - Séance du cinéma le 16 nov.

"La Pluie du Nord" a été projeté le 16 nov. à la MJC, dans le cadre de la Semaine de la Solidarité. La soirée s'est déroulée dans la convivialité avec une vingtaine de personnes dont un jeune assistant colombien, Gustavo Garcia enseignant l'espagnol dans un lycée de Montmorillon.

Le film était présenté par Monique et le débat co-animé par Jean-Yves Caillé de la Conf. Paysanne. On a discuté le lien entre réchauffement de la terre et agriculture des pays émergents comme la Colombie, l'effet des nuages polluants d'aspersions sur le climat mondial, et la destruction de l'agriculture vivrière par des produits hautement toxiques, dont les paysans sont les premières victimes au niveau de la santé, de l'alimentation et de leurs ressources. L'argent donné par les E.U au gouvernement colombien sert pour les armes non pour soutenir les agriculteurs. Dans ce contexte international, on voit le lien entre changement climatique, pollution de l'environnement, sous-alimentation, voire famine, pour 800 millions de gens et la promotion de l'agriculture industrielle...

tion de l'agriculture vivrière par des produits hautement toxiques, dont les paysans sont les premières victimes au niveau de la santé, de l'alimentation et de leurs ressources. L'argent donné par les E.U au gouvernement colombien sert pour les armes non pour soutenir les agriculteurs. Dans ce contexte international, on voit le lien entre changement climatique, pollution de l'environnement, sous-alimentation, voire famine, pour 800 millions de gens et la promotion de l'agriculture industrielle...

2. - Trésorerie

Un nouveau bureau a été élu. Le CR sera déposé à la sous-préfecture par Claude : Présidence collégiale : Jean-Pierre, Caroline, Déborah - 2 Secrétaires : Annette et Véronique, et 2 Trésoriers : Claude et Monique.

Attac à Châtellerauld

D. Blanchard : 05 49 23 37 52
chatellerauld@attac.org

Attac à Montmorillon

16, rue des récollets BP 30 099
86 502 Montmorillon Cedex
montmorillon@attac.org

**Pour contacter Attac
dans la Vienne**

Correspondant Attac à Loudun

loudun@attac.org

Attac à Poitiers

14, Les Alleuds 86 240 Ligugé
A. Agneray : 05 49 45 01 73
D. Leblanc : 05 49 41 16 37 poitiers@attac.org

3. - Election municipales

Des réunions de travail organisées par « Montmorillon avec Vous » ont commencé. La première, sera sur l'urbanisme. Quelle est la contribution d'Attac Montmorillon et que peut-on proposer dans ce contexte ? Thèmes déjà proposés : la gestion municipale, les cantines scolaires, les maisons de retraite, les déchets, l'énergie,... Les réunions se déroulent au Centre Médico-social, à 20h30. Prochains sujets : le développement économique le 26 nov, l'éducation le 3 déc.

4. - TCE - "mini-traité"

Une campagne d'Attac National est lancée pour un référendum sur le traité européen, dont le contenu, en comparaison avec celui de 2005, est compressé et caché. Pourtant, une

action locale - communiqué de presse d'un collectif d'associations et syndicats, ou une interpellation du député montmorillonnais - peut attirer l'attention sur le manque de démocratie qu'implique cette décision présidentielle.

Au niveau départemental, Attac Poitiers et Châtellerauld poursuivent chacun des actions locales, ce qui n'empêche pas un échange d'idées entre nous tous. Peut-être la solution serait d'inviter des représentants des syndicats et d'associations à nous joindre pour discuter une action collective pendant la **réunion d'Attac Montmorillon du 13 déc.**

5. - Attac nationale

Il y a eu des réactions virulentes après l'AG d'Attac à Lyon de la part

d'Avenir d'Attac, dont 4 membres du CA national ont démissionné. On constate une certaine « invisibilité » d'Attac nationale, dont le journal *Lignes d'Attac* reste assez illisible. Monique propose un journal mensuel dans un format plus petit.

6. - Bilan d'activités 2006-7, perspectives 2007-08

Suite à un appel lancé par Attac national, Caroline a dressé une liste de nos activités, basée sur les CR de sept - juin 2006/07, et des perspectives pour 2007-08.

Prochain CA : Jeudi 13 Décembre à 20 H, MJC Montmorillon
Apportez boissons, gâteaux, etc. pour clore la réunion avec un peu de festivité !

Attac Poitiers : AG du 13 novembre (12 présents, 6 excusés)

12 présents dont une personne nouvelle. L'ordre du jour est fixé sur place :

1. La nouvelle campagne TCM qui s'annonce, 2. Soirée « Crise financière aux E.U » avec Gérard Duménil, 3. Spectacle Maison des Projets (Buxerolles), 4. Soirées OGM/Jacquiau (commerce équitable), 5. Activités départementales (Attac Châtellerauld, Montmorillon) et sollicitations diverses.

1. Une nouvelle campagne sur le traité « Sarkozy » démarre à Poitiers et dans la Vienne (Attac Châtellerauld et Montmorillon sont investis localement dans des comités unitaires). A Poitiers, un comité pour le référendum se met en place (initiative prévue le 14 décembre). Attac doit y tenir toute sa place, mais également développer sa propre activité (diffusion d'information, apparition publique, etc.) Une prochaine rencontre interne pourrait permettre à ceux qui le souhaitent de « creuser » le contenu de ce « nouveau » traité. Rendez-vous prévu le 4 décembre (si une salle est disponible)

2. Le projet d'organiser une soirée sur la crise financière aux Etats-Unis avance : Gérard Duménil, économiste, membre du conseil scientifique d'Attac sera à Poitiers le 10 décembre. Reste à diffuser l'information (tracts et affiches)

3. Le projet de pièce de théâtre (« *Le radeau de la Monnaie* » de la Compagnie La Tribouille), écarté pour

des raisons financières (trop cher pour nos finances) pourraient être relancé. Evelyne qui travaille à Jeunesse et Sport va voir si des aides financières ne pourraient pas être obtenues...

4. Informations : Christian Jacquiau (expert-comptable, auteur d'un excellent livre sur la grande distribution interviendra avec Ekitrade sur le commerce équitable et les pièges de la grande distribution le 4 décembre.

Deux journées d'étude sur les OGM sont organisées par l'Espace Mendès France. Aurélien Bernier interviendra au titre d'Inf'ogm pendant une table-ronde.

5. Toujours la question de notre activité départementale et notre difficulté à nous rencontrer et à travailler ensemble.

Nous sommes sollicités par le **Théâtre Scène Nationale** pour participer à un forum de discussion avec des lycéens le jeudi 7 février 08 à Poitiers autour de la pièce « *Gènes 01* » mise en scène par Stanislas Nordey. A discuter en décembre.

A noter qu'un blog d'Attac Poitiers, minimaliste, mais amené à être mis à jour régulièrement a vu le jour (voir l'adresse en page 2)

Prochaine réunion :
mardi 11 décembre, 20 h 15 Salle Timbaud

A propos de la crise des « subprimes »

Agenda

- **10 déc.**, 20 h 30, "Soirée sur la crise du crédit immobilier", avec Gérard Duménil, salle Timbaud, maison du peuple à Poitiers. (Attac Poitiers)

- **11 déc.** : 20 h 15, réunion mensuelle, Maison du peuple, **salle Timbaud** (Attac Poitiers)

- **12 déc.** : 20 h 30, réunion mensuelle, salle du Verger (Attac Châtellerauld)

- **13 déc.** : 20 h, réunion mensuelle, à la MJC (Attac Montmorillon)

- **14 déc.**, 20 h 30, **Pour l'organisation d'un référendum sur le traité Sarkozy**, Réunion publique du Comité local pour un nouveau référendum, Maison du peuple, salle Jouhaux. (CNR Poitiers)

Intervention de Jean-Marie Harribey à l'Assemblée Générale d'Attac Québec en novembre 2007. Il commence par cette affirmation : le capitalisme actuel a tellement exacerbé sa dynamique (qui est de toujours produire plus de rendement et de plus en plus vite) qu'il est devenu mortifère. A l'appui de cette affirmation :

La crise des subprimes

Dans le capitalisme actuel, la recherche de rendements très élevés à court terme empêche de plus en plus l'investissement à long terme et mène le capitalisme de crise en crise. Celle que l'on a appelée « crise des subprimes » n'étant que la dernière en date, mais très révélatrice de la vraie nature du capitalisme néolibéral récent. Ce capitalisme sans projet et mortifère - qui marchandise tout à la recherche de rendements rapides et élevés - est générateur de profondes inégalités. Mais ce n'est pas tant ce fossé grandissant qu'il veut nous montrer que l'absurdité de ce capitalisme de financiarisation devenu incontrôlable et incontrôlé et qui appelle à des transformations globales.

La crise des subprimes montre l'engrenage et les conséquences de cette dynamique. Elle trouve son origine (aux États-Unis) dans des crédits accordés à des ménages fortement endettés ou peu solvables qui espéraient revendre plus cher en profitant de la flambée de l'immobilier. Ces hypothèques, transformées en produits financiers par les banques sur ce marché dit de subprimes, furent acquises

par des fonds en recourant eux-mêmes au crédit, contribuant ainsi à la formation de la bulle spéculative. Le relèvement des taux d'intérêt - en mettant les ménages emprunteurs dans l'impossibilité de payer les intérêts et plus encore de rembourser le capital - et l'effondrement de la bulle immobilière (pourtant appréhendée) provoquaient la panique des fonds spéculatifs qui voulaient tous liquider des titres dont plus personne ne voulait.

Cette crise montre « l'exacerbation des contradictions de la mondialisation financière ». Depuis que la liberté totale de circuler a été accordée aux capitaux, les crises se répètent. Mais, quoi que fassent les Banques centrales, le remède se transforme en poison à cause des mutations du capitalisme : exigences croissantes de rentabilité, mais surtout affectation principale des profits qui sont destinés prioritairement à servir les dividendes des actionnaires. Ce que nous appelons « crise », n'est que le symptôme de ce néolibéralisme qui privilégie l'affectation spéculative des profits dans la finance en donnant l'illusion d'engendrer de la richesse en dehors de la réalité matérielle. Illusion bien sûr, puisque, faut-il le rappeler, seul le travail humain crée de la richesse. Avec pour conséquence que ce capitalisme, de plus en plus financiarisé, engendre des délabrements sociaux de toute sorte.

Compte-rendu de l'intervention de J.M Harribey réalisé par Monique Jeanmart d'Attac Québec

Bulletin d'adhésion 2007

NOM (en capitales) : _____ PRENOM : _____

Homme Femme Date de naissance : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Mobile : _____

Adresse électronique : _____

Je souhaite que ces renseignements restent confidentiels et ne soient pas communiqués au comité d'Attac de ma ville, région ou pays.

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Bulletin à renvoyer à **ATTAC Services Adhésions 60 646 CHANTILLY Cedex**

J'adhère à Attac et verse pour l'année civile 2007 un montant (incluant l'abonnement de 10 € à *Lignes d'Attac*) de :

(tranches de revenu mensuel)

<input type="checkbox"/> 0 à 450 €	12 €
<input type="checkbox"/> 450 à 900 €	20 €
<input type="checkbox"/> 900 à 1 200 €	34 €
<input type="checkbox"/> 1 200 à 1 600 €	45 €
<input type="checkbox"/> 1 600 à 2 300 €	60 €
<input type="checkbox"/> 2 300 à 3 000 €	70 €
<input type="checkbox"/> 3 000 à 4 000 €	100 €
<input type="checkbox"/> au delà de 4 000 €	130 €

Je verse en plus un don de €

J'effectue le règlement par :

chèque bancaire ou postal

carte bancaire n° :

_____ / _____ / _____ / _____

3 derniers chiffres au dos de votre carte :

date d'expiration : ____ / _____

signature :

date :